



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 septembre 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 Septembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Septembre 1998

**Réhabilitation des immeubles de l'ilot dit de la conservation des musées
rue de Fontenay, place du Port - Avenant au marché de travaux lot 1
démolition - Autorisation de démolir**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Annie COUTUREAU

Bâtiments

Réhabilitation des immeubles de l'îlot dit de la conservation des musées rue de Fontenay, place du Port - Avenant au marché de travaux lot 1 démolition - Autorisation de démolir

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sous réserve de l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres.

Les travaux de réhabilitation des immeubles 1, 3, 5 et 7, route de Fontenay sont en cours.

La phase démolition, première étape de l'opération a permis de découvrir le pignon du bâtiment 34, place du Port, occupé par l'association des Anneaux de l'Espoir, qui est dans un état de vétusté avancé, d'instabilité et d'insécurité.

Par ailleurs, un incendie récent a créé de nombreux désordres au niveau de la structure et le deuxième pignon côté Sécurité Sociale, a évolué et est également très instable et entièrement fissuré.

D'une manière générale, il a pu être constaté qu'aucun chaînage entre les murs de refends et les pignons n'existe.

Les désordres sont tels qu'aucune réparation ou confortation n'est possible et pour éliminer complètement les risques, il est proposé de procéder en urgence à la démolition.

Il convient donc d'établir un avenant au lot 1 démolition avec l'entreprise Naudon.

Le marché initial de 261.600 F H.T. passe à 311.400 F H.T. (49.800 F H.T. d'augmentation soit : + 19 %).

Cette dépense peut être imputée sur les crédits inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à démolir l'immeuble 34, place du Port.
- approuver l'avenant avec l'entreprise Naudon
- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'avenant avec l'entreprise Naudon.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)